

Groupe de Réflexion « charte de la *smart city* éthique »

Présents :

- Thierry BENITA (ATREAL)
- Frédéric BEVIA (CD33)
- Samuel BONNEAUD (Clermont Auvergne Métropole)
- Yann BRETON (Gironde Numérique)
- Christophe CAZIN (La mouette)
- Guillaume DELAPLANCHE (adhérent individuel)
- Laurent DILAIN (Clichy-sous-Bois)
- Christophe DUBREUIL (GIP RECIA)
- Saber EL BASRI (AICRI)
- François ELIE (Grand Angoulême)
- Didier GALLAND (CA Puy en Velay)
- Christophe LEBIVIC (Gironde Numérique)
- Serge LEFEBVRE (CD33)
- Didier MARION (CA Arles)
- Jean-François MARTEL (Albi)
- Jérémie NESTEL (Nevers Agglomération)

- Jean-Luc SALLABERRY (FNCCR)
- Stéphane VANGHELUWE (SITIV)
- Béatrice JEAN-JEAN (ADULLACT)
- Pascal KUCZYNSKI (ADULLACT)

Excusés :

- Florent BOITHIAS (CEREMA)
- Marcel FORTUNE (Bègles)
- Nathalie LAURENT (CD33)
- Boris VIDA (Le Pertuis)

Pascal KUCZYNSKI rappelle que l'**ADULLACT** a été sollicité par l'agglomération de NEVERS (M. Jérémie NESTEL) à l'occasion de l'organisation du SIIVIM 2019 pour élaborer une charte de la ville intelligente et éthique.

L'objet de ce groupe de réflexion est donc de concevoir les grands thèmes de cette charte, d'un point de vue politique, puis de décliner chacun de ces thèmes en points techniques et concrets.

Après de riches et nombreux échanges à bâtons rompus autour de la table, le groupe de réflexion s'oriente vers quelque thèmes forts qui serviront de base de travail.

Mutualisation & Interopérabilité

« Le format "ville médiane" est idéal pour travailler ensemble et mutualiser les efforts: faisons le ensemble » nous explique M. François ELIE en guise d'ouverture du débat. Les petites villes sont trop nombreuses et n'ont pas les moyens de s'organiser pour le faire; les grandes villes ont les moyens de faire seules. Il est impératif de mutualiser nos efforts. On notera que le logiciel libre est particulièrement adapté aux besoins de mutualisation. Ex: Le Puy a développé un plugin sous licence libre, sur GeoOrchestra, qui fait le lien avec la Base Adresse Nationale (BAN), sans passer par La Poste qui fait payer ses adresses! L'interopérabilité et la mutualisation doivent rester les priorités.

Déclinaison concrète :

- ✓ Le contrôle de la donnée doit rester au cœur du projet de smart-city.
- ✓ Nécessité de mutualiser ses travaux et de garantir l'interopérabilité de ses données et de ses systèmes d'information.
- ✓ L'utilisation de logiciel libre peut être un atout pour répondre à ces besoins.

Souveraineté & Citoyenneté

Si les collectivités ne se prennent pas elles-même en main pour organiser leur ville intelligente, d'autres le feront. Les "autres" étant principalement des entreprises privées, à dominance américaine. AIRBNB aura les informations de logements les plus fiables dans ma commune. BLABLACAR aura les meilleures statistiques sur les besoins de déplacement sur mon territoire. WAZE ou TOMTOM auront les meilleures prévisions d'embouteillage dans ma ville. Et ces traitements ne seront pas forcément toujours au bénéfice de la collectivité et ses citoyens. Par exemple, WAZE provoque déjà des afflux de circulation sur des voies non prévues pour cela et dont les revêtements se dégradent très rapidement si la circulation s'y intensifie... au détriment des riverains.

Déclinaison concrète :

- ✓ L'objectif n°1 d'un projet de smart-city est et reste l'amélioration de la vie des citoyens.

- ✓ Le projet doit prendre en compte dès son initialisation les phénomènes de mobilité, d'inclusion et de protection des données individuelles.
- ✓ Il convient de privilégier les solutions souveraines, au niveau national ou européen.

Données & Entrepôt

Les données publiques doivent rester... publiques! C'est un bien commun qu'il faut partager. Tout en respectant les données personnelles (cf RGPD). Et ces données doivent rester fiables et de qualité. Les collectivités qui se lancent dans un projet de smart-city doivent rester particulièrement attentives au contrôle de l'entrepôt qui va enregistrer et stocker leurs données.

Déclinaison concrète :

- ✓ La collectivité est et doit rester propriétaire de ses données et en garder le contrôle absolu tout au long du projet.
- ✓ Le territoire impliqué saura être valorisé grâce à une bonne gestion de ces données publiques et des statistiques qui en découleront.
- ✓ Les données issues des travaux liés à la smart-city sont un bien commun qu'il convient de protéger comme tel.

Éthique & Collaboration

La smart-city étant éminemment technique, il convient de donner plus de pouvoirs aux DSI (peut-être au détriment du service Communication!). Les élus/décideurs en charge du dossier doivent impliquer leur DSI. Les DSI, quant à elles, doivent mutualiser leurs efforts et surtout interagir entre DSI. L'union fait la force: un DSI pourra justifier ses choix si 10 autres DSI confirment ces choix. Les orientations prises devront favoriser les arguments cités plus haut: *interopérabilité, mutualisation, respect des communs, éthique*. L'aspect environnemental ne doit pas être oublié.

Déclinaison concrète :

- ✓ Les collectivités se lançant dans la smart-city sont invitées à se regrouper au travers de groupes de travail dédiés.
- ✓ Chaque collectivité doit donner les moyens techniques à ses agents les plus directement impliqués. C'est la technique qui prendra le relais de la politique pour favoriser la mise en œuvre concrète et valorisante d'une ville intelligente.
- ✓ Penser à l'impact environnemental et favoriser l'éco-conception¹.

¹ Norme NF X 30-264 Management environnemental – Aide à la mise en place d'une démarche d'éco-conception, 2013